

Notre rapport d'activité

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

UN PORTRAIT DE CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI ENSEMBLE EN 2024-2025



CAVAC

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rapport d'activité 2024-2025

Le rapport d'activité est un moyen, pour le CAVAC Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ), de présenter les accomplissements annuels d'une belle équipe de travail. Si la participation de quelques personnes permet de produire un tel document en quelques semaines, imaginez ce qu'une équipe entière parvient à réaliser en une année.

L'équipe de production du rapport d'activité

Rédaction et mise en page	Véronique Tremblay
Production des statistiques annuelles	Mélanie Carrier, Véronique Tremblay
Révision	Mélanie Carrier, Véronique Tremblay, Nathalie Turcotte

Les statistiques présentées dans le rapport d'activité proviennent du Système statistiques de gestion des CAVAC (SCAVAC) dans lequel chaque membre de l'équipe compile les services rendus à la clientèle. Elles proviennent également du recensement des données auquel les personnes suivantes ont collaboré, dans le cadre de l'application des services spécialisés et des programmes offerts par le CAVAC SLSJ :

Marie-Pier Bilodeau-Fortin	Mélanie Carrier	Marie-Hélène Lavoie	Véronique Tremblay
Laurie Boulanger	Caroline Dumont	Caroline Ouellette	
Nadine Brassard	Mélodie Girard	Léa Roy	
Nathalie Brassard	Lise Lantagne	Noémy Tremblay	

Le CAVAC SLSJ a choisi d'utiliser la forme féminine afin de désigner l'équipe de travail, puisque celle-ci est majoritairement composée de femmes. L'utilisation du genre féminin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Nous sommes rendus à la réunion annuelle du CAVAC Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année financière 2024-2025.

À titre de présidente du conseil d'administration, c'est maintenant le temps de vous adresser quelques mots et c'est à ce moment que je constate que le temps passe vite.

Réunions après réunions, tous les membres du conseil d'administration constatent vos efforts et votre dévouement afin de continuer à faire briller aux quatre coins du Québec notre région. Que ce soit Nathalie Turcotte, notre directrice générale qui est impliquée au niveau provincial, que ce soit Amélie Collard, affectueusement surnommée « Amé », qui cherche tous les programmes possibles pour aider notre organisation, que ce soit les intervenantes ainsi que le personnel à l'accueil, vous jouez un rôle déterminant pour notre CAVAC.

Soyez sans crainte que votre directrice générale travaille sans cesse afin d'améliorer vos conditions, et ce, pour tout le personnel. Tous les membres du conseil peuvent en témoigner. Madame Turcotte est une femme d'équipe et de cœur.

Chères intervenantes, vous ne cessez de nous impressionner année après année. Vous êtes une superbe équipe dynamique, vous êtes professionnelles et avez à cœur le respect des personnes victimes.

Tous les membres de l'organisation, incluant le conseil d'administration, formons une belle grande famille et nous avons tous à cœur de perpétuer la mission première qui est l'aide aux personnes victimes d'actes criminels.

L'année passée, deux membres du conseil d'administration ont quitté après plusieurs années, soit madame Johanne Boily et Me Claudine Roy et je les remercie infiniment pour leur travail. Cependant, nous n'avons pas été perdants au change puisque celles-ci ont été remplacées par Me Nicole Ouellet du DPCP et monsieur Dominic Simard, policier à Ville de Saguenay. Ceux-ci se sont très bien intégrés au groupe et je suis très contente qu'ils fassent partie de notre équipe. Vous pouvez compter sur l'appui de tous les membres du conseil afin de continuer à traiter tous les dossiers avec respect et en fonction des budgets alloués.

Le conseil d'administration remercie tous nos partenaires et collaborateurs des milieux communautaire, judiciaire ainsi que le ministère de la Justice.

Je vous souhaite une autre année remplie de projets et de défis et profitez des vacances qui arrivent afin de prendre une petite pause.

Jane Grant
présidente

MOT DE LA DIRECTION

ENCORE UNE FOIS, UNE ANNÉE RICHE EN DÉFIS DE TOUTES SORTES, EN APPRENTISSAGES ET EN RÉUSSITES VIENT DE PASSER ! OMG! Quelle ANNÉE !

Avant tout, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers mon équipe. Votre engagement, votre professionnalisme et votre capacité à vous adapter aux changements ont été remarquables ! C'est la force de notre équipe, dans toute sa diversité, qui rend le tout possible.

Chaque projet mené, chaque effort consenti a contribué à continuer de faire avancer notre organisation dans la bonne direction. Votre travail quotidien, parfois discret, mais toujours essentiel, est au cœur de notre succès collectif.

Nous savons que les résultats que nous célébrons aujourd'hui sont le fruit d'un véritable travail d'équipe. Cette force commune est ce qui nous distingue d'entre tous et nous rend fiers de faire partie de cette belle aventure humaine et professionnelle. Merci pour votre passion !

Ce n'est pas toujours facile de demander à son équipe de continuellement s'adapter. C'est un peu comme changer la roue d'une voiture en pleine course... Saut que la voiture ne s'arrête jamais ! Méchant défi ! 😊

Et que dire de nos partenaires, qui sont avec nous année après année. Cette collaboration intersectorielle est au cœur de notre capacité à offrir des services humains et efficaces aux personnes que nous accompagnons. Votre expertise, votre vision et votre implication active ont été des leviers essentiels dans le rayonnement de nos organisations respectives. Votre contribution est importante !

Merci de continuer à faire équipe avec nous, avec constance et engagement. C'est ensemble que nous pouvons faire de grandes choses !

À nos précieux membres du conseil d'administration, je dis MERCI ! Merci pour votre présence constante, votre implication personnelle, vos réflexions et votre soutien. Chaque contribution de votre part démontre votre volonté de faire avancer notre organisation pour le mieux. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur des personnes engagées comme vous.



Vincent van Gogh disait :

Les grandes choses ne se font jamais par impulsion, mais par une succession de petites choses réunies.

Alors continuons de réunir, ENSEMBLE, tout plein de petites choses afin de poursuivre notre accomplissement commun. 😊

Bonne continuité à tous !

Nathalie Turcotte, T.S.
Directrice générale

LES THÈMES ABORDÉS DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ



1. À PROPOS DE NOUS

1

1.1.	Notre mission	1
1.2.	Nos philosophies et nos valeurs d'intervention	1
1.3.	Les faits saillants de notre histoire	1
1.4.	Un portrait de notre équipe	2
1.4.2.	Notre conseil d'administration	2
1.4.1.	Notre équipe de travail	2



2. NOS PROGRAMMES ET NOS SERVICES

4

2.1.	Le programme de référence policière	5
2.2.	Les programmes d'information judiciaire	6
2.2.1.	Les programmes INFOVAC-Plus et INFOVAC Jeunesse	6
2.2.2.	Les programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse	6
2.2.3.	Le programme de mesures de rechange général pour adultes	7
2.2.4.	Le programme d'accompagnement justice et santé mentale +	7
2.2.5.	Le programme de référence et d'information des décisions d'octroi	7
2.3.	Les services courants	8
2.3.1.	Le suivi en intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire	8
2.3.2.	L'accompagnement	8
2.4.	Le tribunal spécialisé en matière de violence conjugale et de violence sexuelle	9
2.4.1.	Le rôle de l'intervenante sociojudiciaire de liaison (ISL)	9
2.4.2.	Le développement du tribunal spécialisé	9
2.4.3.	Un portrait régional du tribunal spécialisé	9
2.5.	L'intervention spécialisée en matière de violences sexuelles	10
2.6.	L'intervention auprès de la clientèle jeunesse	11
2.6.1.	Le Programme Témoin Enfant (PTE)	11
2.6.2.	L'intervention facilitée par l'animal (IFA)	11
2.7.	L'intervention auprès des communautés autochtones	12



3. LES DEMANDES DE SERVICES

13



4. LE PORTRAIT DE NOTRE CLIENTÈLE

14



5. QUELQUES ACTIVITÉS D'IMPLICATION

15

5.1. Notre apport à la concertation 15

5.2. Notre implication auprès de Radar 02 15



6. LE DÉVELOPPEMENT CONTINUEL DE NOS COMPÉTENCES

16

6.1. La formation continue 16

6.2. La supervision professionnelle et le codéveloppement 17

6.2.1. La supervision spécifique au contexte du tribunal spécialisé 17

6.2.2. La supervision spécialisée en médiation-animale-zoothérapie 17



7. LA CONTINUITÉ DE NOTRE MISSION

18

1. À PROPOS DE NOUS

1.1. Notre mission

Le CAVAC SLSJ est un organisme communautaire qui intervient directement auprès de toutes personnes victimes, de leurs proches et des témoins d'un crime commis contre la personne ou contre les biens. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait dénonciation aux autorités judiciaires, ni que le criminel ait été arrêté, jugé ou condamné pour recevoir les services gratuits et confidentiels de l'organisme.

1.2. Nos philosophies et nos valeurs d'intervention

Le CAVAC intervient dans un contexte volontaire et croit au potentiel de la personne ainsi qu'en sa capacité de reprendre du pouvoir sur sa situation. Par conséquent, l'approche retenue par l'organisme consiste à l'épauler en misant sur ses forces personnelles et les ressources disponibles, tout en respectant ses choix et son rythme.

Une intervention effectuée dans les délais les plus brefs à la suite de la commission d'un acte criminel est favorisée par le CAVAC. Cette proactivité en intervention vise à aider la personne victime à mettre en place de saines stratégies d'adaptation et ainsi faciliter le retour à un certain équilibre.

Le CAVAC SLSJ multiplie ses initiatives afin d'améliorer l'accessibilité des services aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins dans tous les secteurs du territoire qu'il dessert. Au fil des ans, cet intérêt s'est concrétisé par la mise sur pied de plusieurs projets, la création de nombreux outils et le développement d'une expertise en intervention post-traumatique.

1.3. Les faits saillants de notre histoire

LES FONDEMENTS DE NOTRE ORGANISATION

- | | |
|------|---|
| 1988 | Adoption de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels
Création du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) |
| 1989 | Inauguration du CAVAC SLSJ dans le secteur de Saguenay et au palais de justice de Chicoutimi |
| 2021 | Entrée en vigueur de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement
Le BAVAC change d'appellation et devient la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC) |

LE DÉPLOIEMENT DE NOS SERVICES SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL PAR L'OUVERTURE DE POINTS DE SERVICE

- | | | | |
|------|---|------|----------------------------------|
| 2002 | Point de service d'Alma | 2011 | Point de service d'Opitciwan |
| 2005 | Points de service de Roberval et de Chibougamau | 2021 | Point de service de Mastheuiatsh |

L'IMPLANTATION DE NOS PROGRAMMES D'INFORMATION ET DES SERVICES SPÉCIALISÉS

- | | |
|------|---|
| 2005 | Programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse |
| 2015 | Programme de référence policière à la Sûreté du Québec (SQ) |
| 2016 | Programme de référence policière au Service de police de Saguenay (SPS) |
| 2018 | Programme de mesures de rechange général pour adultes (PMRG) |
| 2022 | Bonification des programmes INFOVAC-Plus et INFOVAC Jeunesse |
| 2023 | Programme Témoin Enfant (PTE) |
| 2023 | Intervention facilitée par l'animal (IFA) |
| 2023 | Programme d'accompagnement justice et santé mentale + (PAJ-SM+) |

LA SPÉCIALISATION DES SERVICES

- | | |
|------|--|
| 2018 | Intégration de l'agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS) |
| 2022 | Intégration des intervenantes spécialisées auprès de la clientèle autochtone en milieu urbain |
| 2024 | Intégration des intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL) par le biais de la mise en place du tribunal spécialisé dans les palais de justice de Chicoutimi et d'Alma |

1.4. Un portrait de notre équipe

1.4.1. Notre conseil d'administration

D'année en année, les membres du conseil d'administration du CAVAC SLSJ sont impliqués et veillent au bien-être de la clientèle et des employés de l'organisation. C'est avec rigueur qu'ils exercent leurs fonctions et déterminent les priorités d'action et d'intervention.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024-2025

Jane Grant, présidente

Avocate, Étude Simard, Boivin, Lemieux

Jean Tremblay, vice-président

Policier retraité, Sûreté du Québec

Maude Pelletier, trésorière

Comptable agréée, Malette

Édith Lavoie, administratrice

Travailleuse sociale, CIUSSS SLSJ, CLSC de Jonquière

Johanne Boulianne, administratrice

Policrière retraitée, Sûreté du Québec

Dominic Simard, administrateur

Policier, Service de police de Saguenay

Nicole Ouellet, administratrice

Procureure aux poursuites criminelles et pénales

1.4.2. Notre équipe de travail

Le CAVAC SLSJ peut compter sur une équipe professionnelle, majoritairement composée d'intervenantes faisant partie de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) et d'autres, de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ). Chaque membre de l'équipe s'est engagé à respecter l'éthique régissant les responsabilités de l'organisme envers les personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.

Au cours de l'année 2024-2025, plusieurs membres de l'équipe se sont impliqués dans la formation de nouvelles collègues, d'étudiantes universitaires qui ont effectué leur stage au CAVAC SLSJ et d'étudiantes ayant bénéficié du programme Emploi été Canada.

La rétention de personnel de l'organisme demeure un atout important. En effet, plusieurs personnes sont à l'emploi de l'organisme depuis plus de dix ans.

Le plaisir de travailler ensemble et d'être des complices au quotidien est une source d'énergie et de motivation pour l'équipe du CAVAC SLSJ qui se distingue par son dynamisme, son engagement, son sens novateur et son professionnalisme.

Un mot sur l'expertise de notre équipe

L'ensemble des personnes qui oeuvrent au CAVAC SLSJ ont fondamentalement et naturellement le souci de placer l'être humain au coeur de chacune de leurs actions, et ce, que ce soit au niveau des interventions directes auprès de la clientèle ou des différentes démarches administratives qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la prestation des services. La volonté de faire une différence dans le parcours des personnes concernées par un acte criminel s'est traduite par le développement d'une expertise en intervention post-traumatique et en intervention psychosociojudiciaire qui est essentielle à la compréhension des réalités diverses auxquelles cette clientèle peut être confrontée. Cette expertise permet de réaliser quotidiennement des interventions qui répondent à leurs besoins.

L'intervention post-traumatique offerte par les intervenantes du CAVAC vise à favoriser la compréhension de la personne victime à l'égard des réactions découlant de la victimisation criminelle. Les interventions lui permettent de l'aider à intégrer l'expérience traumatique, de lui enseigner des stratégies d'adaptation et de prévenir des comportements d'adaptation inefficaces.

L'intervention psychosociojudiciaire vise à diminuer les impacts de l'événement sur les diverses sphères de sa vie, en mobilisant ses ressources et en identifiant ses recours. Les connaissances développées par les intervenantes de l'organisme permettent aux personnes concernées par un crime d'être soutenues et accompagnées dans diverses démarches et procédures dans lesquelles elles peuvent être impliquées.

Direction générale

Nathalie Turcotte, T.S.

Administration

Conseillère en gestion des ressources humaines et des opérations

Amélie Collard

Agente de bureau

Nadine Brassard

Emploi été Canada

Maïka Leroux

Soutien au développement et à la planification des services

Coordonnatrice

Mélanie Lapointe, T.S. et psychothérapeute

Responsable de la formation pratique et du soutien clinique

Mélodie Girard, T.S.

Agente d'intervention et développement

Mélanie Carrier, T.S.

Soutien à la direction

Véronique Tremblay, T.T.S.

Intervention

Agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS)

Catherine Larouche, T.S.

Référence policière (SQ)

Marie-Kym Guérin, T.S.

Référence policière (SPS)

Laurie Boulanger, T.S.

PMRG et PAJ-SM+

Noémy Tremblay, T.S.

INFOVAC-PLUS et INFOVAC-Jeunesse

Léa Roy, criminologue

CAVAC-Info

Claudia Desbiens, T.S. (Alma, Roberval et Chibougamau)
Andréanne Tremblay, criminologue (Chicoutimi)

Intervenantes spécialisées auprès de la clientèle autochtone en milieu urbain

Caroline Dumont, B.crim.
Marie-Lyne Waldron, B.Ed.

Intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL)

Lise Lantagne, B.crim. (Chicoutimi)
Marie-Hélène Lavoie, T.S. (Alma)
Caroline Ouellette, T.S. (Chicoutimi)

Intervenante en stage

Alexandra Hudon (Propédeutique en travail social - UQAC)

Siège social

Isabelle Bilodeau, T.S.
Sarah-Kim Bergeron, criminologue
Shanna Boily, T.S.
Nathalie Brassard, Travailleuse sociale et psychothérapeute
Mélanie Carrier, T.S.
Mélanie Côté, T.S.
Jordi Foz, agent d'intervention
Mélodie Girard, T.S.
Eve Lapointe, T.S.
Jade Murray, criminologue
Kathy Plante, agente d'intervention
Kim Tremblay, agente d'intervention
Véronique Tremblay T.T.S.
Nathalie Turcotte, T.S.

Point de service d'Alma

Caroline Gagnon, T.S.
Mélanie Lapointe, T.S. et psychothérapeute
Andréanne Lessard-Allard, criminologue
Vanessa Paquet, T.S.

Point de service de Roberval

Marie-Pier Bilodeau-Fortin, criminologue
Éricka Germain, T.T.S.
Marylou Paquet, T.I.D.
Julie Tremblay, T.S.

Point de service de Chibougamau

Ariane Lachance, T.T.S.

Point de service de Mashteuiatsh

Stéphanie Côté, T.S.

Merci à Amélie Potvin qui a fait partie de l'équipe du CAVAC SLSJ pendant plus de 10 ans, période au cours de laquelle elle a occupé diverses fonctions, dont celles d'ALIVS. C'est avec fierté et grand plaisir que le CAVAC SLSJ pourra de nouveau collaborer avec elle puisqu'elle occupe désormais le poste de coordonnatrice provinciale des programmes de préparation et de soutien au témoignage (PTE - PTALB). *Bonne continuité Amélie ! 😊*

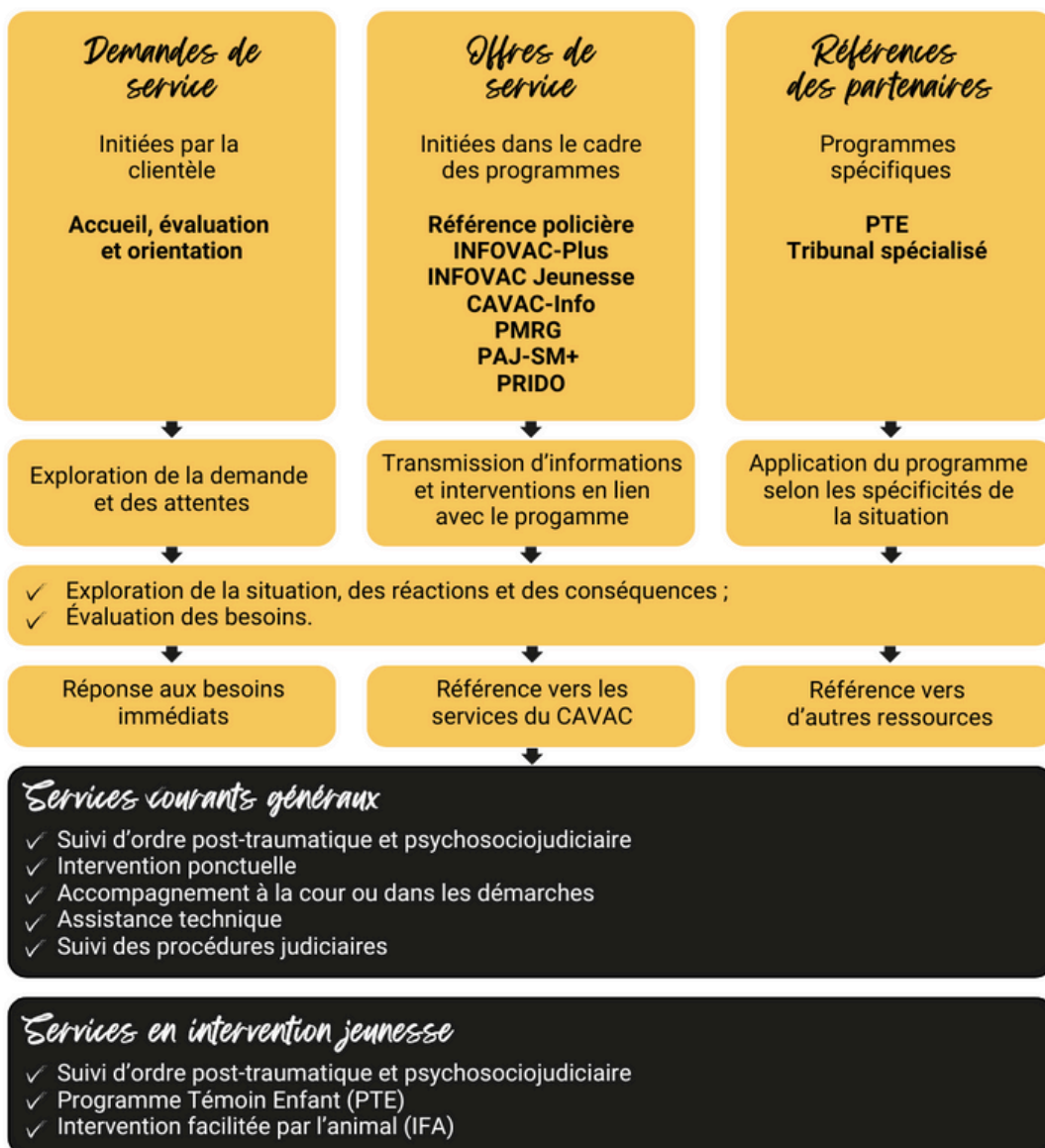
Merci également à Eddie-Bernard Dubuc et à Marie-Michèle Potvin pour leur contribution et leur engagement durant leur passage professionnel dans notre équipe.

2. NOS SERVICES ET NOS PROGRAMMES

Le CAVAC SLSJ offre des services de première ligne à l'ensemble des personnes concernées par un crime. Toute demande ou offre de service s'accompagne d'une évaluation des besoins de la personne en lien avec la situation problématique, les réactions et les conséquences vécues ainsi que les ressources dont elle dispose. En fonction des besoins ciblés, plusieurs services peuvent être offerts à une même personne.

Par ailleurs, divers programmes d'information ont été confiés au CAVAC par le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Le CAVAC SLSJ demeure convaincu qu'il est nécessaire de transmettre des renseignements précis à la clientèle afin de favoriser sa compréhension des procédures qui la concernent. Ces informations contribuent également, dans plusieurs situations, à la favorisation d'un sentiment de sécurité et à la diminution du risque de revictimisation.

L'ORGANISATION DES SERVICES AU CAVAC SLSJ



2.1. Le programme de référence policière

Dans une volonté commune de favoriser la diminution des conséquences par l'offre de services d'aide à la clientèle, et ce, dans les plus brefs délais après l'acte criminel, des intervenantes du CAVAC et le Service de police de Saguenay (SPS) ainsi que la Sûreté du Québec (SQ) travaillent en étroite collaboration. En effet, par le biais du programme de référence policière, il devient possible de communiquer rapidement avec un nombre important de personnes qui ont fait appel aux policiers après la commission d'un crime. L'intervention a pour objectif d'évaluer leurs besoins qui découlent de l'événement qu'elles ont vécu et de mettre rapidement en place les ressources d'aide.

LES STATISTIQUES GLOBALES DU PROGRAMME DE RÉFÉRENCE POLICIÈRE POUR L'ANNÉE 2024-2025



NOMBRE DE RAPPORTS D'ÉVÉNEMENT REÇUS DES CORPS POLICIERS ET ANALYSÉS PAR LE CAVAC 3936

SPS : 2153 dossiers (55%)

Sûreté du Québec 1783 dossiers (45%)



NOMBRE DE RAPPORTS D'ÉVÉNEMENT RETENUS POUR UNE INTERVENTION PAR LE CAVAC 1901

SPS : 1109 dossiers (58%)

SQ : 792 dossiers (42%)



NOMBRE DE PERSONNES VICTIMES AUPRÈS DESQUELLES AU MOINS UNE DÉMARCHE TÉLÉPHONIQUE A ÉTÉ EFFECTUÉE 1211

SPS : 764 démarches téléphoniques (63%)

SQ : 447 démarches téléphoniques (37%)



NOMBRE D'ENVOIS POSTAUX D'OFFRE DE SERVICE EFFECTUÉS 1256

SPS : 665 envois postaux (53%)

SQ : 591 envois (47%)



35% des dossiers non retenus en référence policière ont été traités par d'autres programmes ou services du CAVAC SLSJ

De ce nombre, 50% des dossiers (351) ont été orientés vers les programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse puisque des procédures judiciaires étaient entamées, majoritairement en raison de la détention du suspect à la suite de son arrestation

Dossiers orientés vers les programmes CAVAC-Info	351 (50%)
Dossiers orientés vers les services courants lorsque la personne était connue des services du CAVAC en lien avec un autre événement	190 (26%)
Dossiers dans lesquels la personne bénéficiait déjà des services du CAVAC en lien avec la situation	88 (13%)
Dossiers orientés vers l'équipe spécialisée auprès de la clientèle autochtone	75 (11%)



35% des dossiers non retenus en référence policière ont été gérés par d'autres ressources (Centres jeunesse, organismes pour femmes en difficultés, CLSC, milieu scolaire ou autre)
Cette donnée représente une augmentation de 7% par rapport à l'année 2023-2024 et est davantage observée des dossiers provenant de la Sûreté du Québec

2.2. Les programmes d'information judiciaire

2.2.1. Les programmes Infovac-Plus et Infovac Jeunesse

Les programmes INFOVAC-Plus et INFOVAC Jeunesse consistent, dans un premier temps, à informer les personnes victimes de l'autorisation d'une plainte à la Chambre criminelle et pénale ainsi qu'à la Chambre de la jeunesse. La transmission des informations se fait d'abord par le biais d'envois postaux. Par ailleurs, une agente d'intervention du CAVAC effectue un contact téléphonique proactif auprès de certaines personnes victimes afin de leur transmettre diverses informations en lien avec le dossier qui les concerne. L'intervention permet également d'évaluer les besoins et de référer la clientèle vers les services du CAVAC ou ceux d'autres ressources.

Dans un second temps, les personnes victimes concernées par des procédures en Chambre criminelle et pénale sont informées du dénouement du processus par un envoi postal de fermeture.



Un total de **8355 envois postaux** ont été effectués auprès de personnes concernées par des dossiers judiciaires



L'intervenante dédiée aux programmes INFOVAC a **analysé 3353 dossiers** entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025



Des démarches téléphoniques ont été réalisées auprès de **434 personnes** et plus de 60% d'entre elles ont été jointes

2.2.2. Les programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse

Les programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse s'adressent aux personnes victimes et aux témoins directement concernés par des procédures judiciaires en Chambre criminelle et pénale, ainsi qu'en Chambre de la jeunesse. Afin de répondre au besoin d'information de ces personnes, les intervenantes responsables de ces programmes effectuent des appels téléphoniques et des envois postaux afin de transmettre les décisions rendues par les tribunaux. Elles assurent également le suivi des procédures judiciaires. Des interventions post-traumatiques et psychosociojudiciaires sont également effectuées pour évaluer les besoins des personnes contactées.

LES STATISTIQUES GLOBALES DES PROGRAMMES CAVAC-INFO ET CAVAC-INFO JEUNESSE POUR L'ANNÉE 2024-2025



NOMBRE DE CLIENTS AYANT BÉNÉFICIÉ DES PROGRAMMES CAVAC-INFO

5012

Cette donnée est similaire à celle de l'an passé qui se situait à 5061 personnes

2020-2021 : 3670

2021-2022 : 4150

2022-2023 : 4646

2023-2024 : 5061



NOMBRE DE CONTACTS EFFECTUÉS

2987

2020-2021 : 2022

2021-2022 : 2498

2022-2023 : 2486

2023-2024 : 2705



NOMBRE D'INFORMATIONS TRANSMISES

24 386

2020-2021 : 17 020

2021-2022 : 20 233

2022-2023 : 21 496

2023-2024 : 28 877

2.2.3. Le programme de mesures de rechange général pour adultes

Le programme de mesures de rechange général (PMRG) est un programme de déjudiciarisation des dossiers criminels impliquant des crimes mineurs. L'objectif général du PMRG est d'amener la personne accusée à compléter une mesure de réparation, soit envers les personnes victimes, envers la collectivité ou dans le cadre d'une activité de sensibilisation, et ainsi accéder à une déjudiciarisation de son dossier lorsque la mesure est complétée.



Entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025, le CAVAC SLSJ a reçu et analysé **295 dossiers**

Cette donnée est similaire à celle de l'an passé qui se situait à 297 dossiers analysés

RÉPARTITION DES DOSSIERS SELON LE TYPE DE CRIME



	Crimes contre la personne	47%
	Crimes contre les biens	35%
	Autres types de crimes	18%

2.2.4. Le programme d'accompagnement justice et santé mentale +

Le programme d'accompagnement justice et santé mentale + (PAJ-SM+) s'adresse aux contrevenants vivant avec une problématique de santé mentale, une déficience intellectuelle ou ayant une problématique d'abus de substances, qui commettent des délits mineurs. Il s'agit d'un programme qui vise la mise en place d'alternatives à l'incarcération afin de briser le cycle de la criminalité et favoriser un suivi dans la communauté par le rétablissement et la réinsertion sociale.

L'année 2024-2025 constitue la première année complète de mise en application du PAJ-SM+.



Entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025, **108 dossiers** ont été reçus et analysés par le CAVAC SLSJ



90% des dossiers analysés étaient liés à des **crimes contre la personne**

Dans le cadre du PMRG et du PAJ-SM+, les intervenantes du CAVAC effectuent des communications auprès des personnes victimes lorsqu'elles sont concernées par l'un de ces programmes.

En fonction du programme et des spécificités du dossier pour lequel la personne victime est concernée, les contacts établis par le CAVAC peuvent avoir comme objectifs de :

- ✓ Transmettre des informations sur le programme et les décisions rendues ;
- ✓ Référer la personne vers l'un ou l'autre des partenaires en cas de besoin.

Dans le contexte du PMRG, deux contacts sont effectués auprès de la personne victime. Un premier vise à l'informer de son droit de faire valoir son point de vue auprès du PPCP à propos de la participation de la personne accusée au programme, et ce, avant l'autorisation. Le second a pour but de vérifier l'intérêt de la personne victime à s'impliquer dans le programme lorsque le dossier est autorisé.

2.2.5. Le programme de référence et d'information des décisions d'octroi

Le programme de référence et d'information des décisions d'octroi (PRIDO) est appliqué lorsque la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) accorde une mesure de mise en liberté sous condition à une personne incarcérée dans le cadre d'une sentence de détention de 6 mois à 2 ans moins 1 jour. Dans ce contexte, une collaboration entre la CQLC et le CAVAC se traduit par un processus d'échange dans lequel la responsabilité de transmettre des informations relatives aux décisions de la Commissions aux personnes victimes est confiée au CAVAC.



Au cours de la dernière année, **19 décisions** d'octroi ont été acheminées au CAVAC SLSJ



Des démarches téléphoniques ont été effectuées auprès de **19 personnes** et 16 d'entre elles ont été jointes

2.3. Les services courants

2.3.1. Le suivi en intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire

Annuellement, plusieurs personnes victimes, leurs proches et des témoins d'un crime bénéficient d'un suivi en intervention post-traumatique ou psychosociojudiciaire pour une durée se situant entre 4 et 6 rencontres. Dans le cadre de rencontres individuelles, les connaissances acquises par les intervenantes permettent aux personnes rencontrées de comprendre leurs réactions et conséquences, notamment grâce à divers enseignements. Les interventions visent également la mise en place de stratégies d'adaptation en lien avec la symptomatologie propre à un choc ou à un état de stress post-traumatique.

Par ailleurs, diverses notions liées à la problématique de la violence sont abordées afin de permettre à la personne d'en comprendre les enjeux. Ces interventions visent, entre autres, à mettre en place des moyens qui pourraient permettre d'éviter une revictimisation et à répondre aux inquiétudes rencontrées en lien avec différentes démarches qu'elle envisage ou dans lesquelles elle peut être impliquée.

La technique d'intégration par les mouvements oculaires (IMO)

La clientèle du CAVAC SLSJ peut bénéficier de la technique IMO qui est appliquée par une agente d'intervention, qui est à la fois travailleuse sociale et psychothérapeute. Cette intervention d'avant-garde utilise les mouvements oculaires et permet à la personne victime de réduire ou de mettre fin aux réactions liées à un état de stress post-traumatique.

L'intervention dans un contexte de deuil traumatique

Le CAVAC SLSJ demeure sensible aux situations qui impliquent une perte de vie humaine en raison des impacts vécus par les proches des personnes victimes. Un suivi en intervention post-traumatique et un soutien psychosociojudiciaire adaptés aux besoins de ces personnes leur sont offerts. Les intervenantes peuvent également accompagner ces personnes à chacune des étapes du processus judiciaire, jusqu'aux audiences de la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

2.3.2. L'accompagnement

Les intervenantes du CAVAC SLSJ accompagnent les personnes victimes, leurs proches ainsi que les témoins dans le cadre de diverses démarches qui sont majoritairement liées à la dénonciation aux policiers ainsi qu'aux procédures judiciaires. De plus, à l'intérieur de chacun des palais de justice de la région, le CAVAC dispose de locaux lui permettant d'accueillir les personnes convoquées à la Chambre de la jeunesse et la Chambre criminelle et pénale. Dans ce contexte, l'intervention vise à apaiser les inquiétudes de ces personnes en leur offrant également un lieu sécuritaire et confidentiel.



NOMBRE TOTAL D'ACCOMPAGNEMENTS EFFECTUÉS PAR LE CAVAC SLSJ

1658

Cette donnée représente une diminution de l'ordre de 5% par rapport à l'année 2023-2024 alors que 1758 accompagnements avaient été réalisés



NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS EFFECTUÉS DANS LE CONTEXTE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES

1096

Cette statistique représente 66% du nombre total d'accompagnement et elle combine ceux effectués auprès des personnes convoquées à la Chambre criminelle et pénale ainsi qu'à la Chambre jeunesse
562 accompagnements ont été réalisés auprès des policiers, des procureurs ou du greffe en lien avec la taxation des témoins



RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS EN 2024-2025, SELON LE DISTRICT JUDICIAIRE



Chicoutimi	55% (918)
Alma	13% (213)
Roberval	17% (267)
Chibougamau	7% (113)
Clientèle autochtone	8% (147)

8 accompagnements ont été effectués dans des fiches générées par le PMRG

2.4. Le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Le tribunal spécialisé se traduit par la mise en place d'un ensemble de mesures qui visent à mieux répondre aux besoins des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, lorsque celles-ci sont impliquées dans un processus judiciaire. Ce projet novateur, créé par le ministère de la Justice du Québec, prévoit notamment un accompagnement centré sur les besoins de la personne tout au long de son parcours. L'objectif de ce soutien personnalisé est également de s'assurer que les intervenants impliqués dans le processus judiciaire qui la concerne demeurent les mêmes, et ce, afin de limiter le nombre de fois où elle aurait à raconter son vécu.

2.4.1. Le rôle de l'intervenante sociojudiciaire de liaison (ISL)

Par le biais du tribunal spécialisé et tout au cours du processus judiciaire, les personnes victimes bénéficient de l'accompagnement d'une intervenante sociojudiciaire de liaison (ISL).

DES RESPONSABILITÉS CONFIÉES À L'ISL :

- ✓ Évaluer les risques auxquels la personne victime pourrait être confrontée au niveau de sa sécurité et en assurer le suivi ;
- ✓ Transmettre son opinion professionnelle en lien avec son évaluation à un(e) procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales avec qui elle collabore de façon étroite ;
- ✓ Assurer le suivi des procédures judiciaires auprès de la personne victime.

Par ailleurs, la relation de confiance qui s'établit entre l'ISL et la personne victime facilite l'évaluation des besoins et permet de mobiliser les ressources disponibles ou de la diriger vers une intervenante de confiance, telle qu'une agente d'intervention du CAVAC, qui pourrait assurer les interventions visant à diminuer les impacts de la victimisation. **Ainsi, l'ISL devient une intervenante pivot, appelée à travailler en concertation et en complémentarité avec différentes organisations.**

2.4.2. Le développement du tribunal spécialisé

Le CAVAC SLSJ est impliqué dans divers comités visant à faciliter le développement du tribunal spécialisé et des meilleures pratiques en lien avec ce service. De plus, l'atteinte des objectifs prévus par le biais du tribunal spécialisé implique une collaboration étroite entre le CAVAC et la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Il est essentiel d'arrimer les services afin d'adapter cette concertation aux réalités des différents secteurs de la région.

Le comité statutaire

Formé des directions générales des CAVAC, des ressources cliniques et de la DAPVIC, ce comité provincial a pour objectifs d'actualiser le rôle des ISL, de partager l'expertise quant aux pratiques efficaces et de développer les outils de travail.

Le comité de déploiement

Ce comité régional regroupe le CAVAC SLSJ, le DPCP, ainsi que le Bureau des mandats organisationnels du DPCP. Les échanges visent à arrimer les procédures internes afin d'assurer le bon fonctionnement des services.

2.4.3. Un portrait régional du tribunal spécialisé

Le CAVAC SLSJ compte deux ISL dans le district judiciaire de Chicoutimi et une dans celui d'Alma. Dans le secteur de Chicoutimi, en raison du nombre de ressources et des responsabilités qui leur sont confiées, les dossiers orientés vers le tribunal spécialisé se limitent actuellement à ceux dans lesquels le contrevenant demeure détenu à la suite de son arrestation.

Des travaux réalisés au palais de justice d'Alma ont été complétés en mars 2025 et ont permis l'aménagement d'espaces sécurisants et sécuritaires pour les personnes victimes. Ceux au palais de justice de Chicoutimi sont présentement en cours.


En 2024-2025,
604 personnes
ont bénéficié des services
prévus dans le contexte du
tribunal spécialisé



Conformément au plan de
déploiement, la totalité des
personnes était confrontée à une
situation de violence conjugale

DES STATISTIQUES GLOBALES EN LIEN AVEC LA VIOLENCE CONJUGALE

Depuis près de 35 ans, le CAVAC SLSJ intervient auprès de personnes victimes de violence conjugale, de leurs proches ou des témoins. De manière générale, les interventions effectuées dans un contexte de violence conjugale visent à accroître la sécurité des personnes victimes, à diminuer les impacts des événements et à favoriser une reprise de pouvoir positif.

 Au total, **1823 personnes** ont bénéficié des services du CAVAC SLSJ en 2024-2025 en lien avec une situation de violence conjugale

Ces personnes représentent 28% de la clientèle globale de l'organisme



La clientèle des personnes concernées par la violence conjugale est **majoritairement composée de victimes directes (89%)**



La violence s'est produite dans le cadre d'une **relation intime en cours pour 52%** de la clientèle et dans le contexte d'une **relation post-séparation pour 48%** des personnes concernées par la violence conjugale



Les femmes représentent 84% des personnes concernées par la violence conjugale et **les hommes 16%**

2.5. L'intervention spécialisée en matière de violences sexuelles


L'agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS) du CAVAC SLSJ est une intervenante spécialisée ayant développé des connaissances spécifiques par rapport à certaines problématiques, dont celles de l'exploitation sexuelle et de la victimisation sexuelle chez les hommes et les personnes adolescentes. L'ALIVS est reconnue comme étant une intervenante ressource par l'ensemble de son équipe de travail et par les principaux partenaires de l'organisme qui sollicitent son expertise en lien avec diverses situations. En effet, sa spécialisation l'amène à offrir un soutien clinique à l'équipe d'intervention du CAVAC, tout en recommandant les meilleures pratiques concernant les violences sexuelles.

Par ailleurs, le CAVAC SLSJ constate que la spécialisation d'une intervenante, qui possède également une expertise en intervention post-traumatique, a de nombreux impacts positifs au niveau de la concertation, de la prévention, du développement de nouveaux partenariats et de l'intervention directe auprès de la clientèle des personnes victimes de violences sexuelles. En effet, l'expertise de l'ALIVS est mise à profit lors de suivis en intervention auprès de la clientèle dans des dossiers présentant des particularités.

Par le biais des interventions et des implications diverses de ALIVS, le CAVAC SLSJ parvient à atteindre des objectifs tels que :

- ✓ Offrir une intervention spécialisée, adaptée et concertée en matière de violences sexuelles aux personnes victimes, à leurs proches et aux témoins ;
- ✓ Développer et consolider les liens de collaboration avec les organismes partenaires de la région ;
- ✓ Faire valoir les besoins des personnes victimes de violences sexuelles ;
- ✓ Effectuer de la sensibilisation par rapport aux enjeux liés à la problématique ;
- ✓ Promouvoir les nouvelles connaissances et les meilleures pratiques d'intervention en violences sexuelles.

DES STATISTIQUES GLOBALES EN LIEN AVEC LES VIOLENCES SEXUELLES

 Au total, **1559 personnes** ont bénéficié des services du CAVAC SLSJ en 2024-2025 en lien avec une situation de violences sexuelles

Ces personnes représentent 24% de la clientèle globale de l'organisme



Les hommes représentent 17% des personnes concernées par les violences sexuelles et **les femmes, 83%**

270 hommes ont bénéficié des services en lien avec une situation de violences sexuelles. Ils représentent 12% de la clientèle masculine du CAVAC SLSJ

2.6. L'intervention auprès de la clientèle jeunesse

INTERVENIR AUPRÈS DU JEUNE

Les enfants et les adolescents ayant vécu un événement traumatique, tel qu'un acte criminel, peuvent vivre des réactions et des conséquences qui, généralement, se manifestent différemment que chez une personne adulte. En effet, les impacts d'un acte criminel peuvent influencer le comportement et les habitudes de vie des enfants et des adolescents. L'intervention offerte par le CAVAC SLSJ tient compte de ces particularités et est adaptée à l'âge, au niveau de développement ou à la personnalité de la personne rencontrée.

INTERVENIR AUPRÈS DE SON PARENT

L'intervention auprès d'un jeune nécessite une étroite collaboration avec son parent. Les interventions effectuées par le CAVAC permettent au parent d'être outillé sur les moyens visant à venir en aide à son jeune. Par ailleurs, le parent peut lui aussi bénéficier d'un suivi d'intervention afin qu'il ait accès à son espace clinique et ainsi mettre en avant plan ses propres besoins en tant que proche affecté par l'événement criminel. Les interventions sont donc à la fois orientées vers les besoins de l'enfant et ceux de son parent, ce qui favorise la complémentarité des interventions, au bénéfice de la cellule familiale.



Au cours de l'année 2024-2025, le CAVAC SLSJ a rendu des services à **454 personnes mineures**, ce qui représente **6% de la clientèle globale** de l'organisme

Cette donnée est similaire à celle de l'an passé qui se situait à 422 personnes mineures (7% de la clientèle globale)

2.6.1. Le Programme Témoin Enfant (PTE)

Le PTE est une démarche structurée de préparation au témoignage et d'accompagnement qui s'adresse aux personnes âgées entre 5 et 17 ans qui ont à témoigner à la Chambre criminelle et pénale ou à la Chambre de la jeunesse.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

- ✓ Minimiser le stress vécu par les témoins mineurs avant le passage à la cour et lors du témoignage ;
- ✓ Favoriser un témoignage de qualité au cours duquel les témoins mineurs seront en mesure d'expliquer clairement ce dont ils se souviennent ;
- ✓ Familiariser les témoins mineurs avec la cour et les divers termes clés;
- ✓ Aider les témoins mineurs à surmonter leurs craintes face au témoignage ;
- ✓ Accroître leur confiance en eux dans leur rôle de témoin ;
- ✓ Expliquer et expérimenter les compétences à appliquer dans le cadre d'un témoignage.



Pour l'année 2024-2025,
50 témoins mineurs ont bénéficié du programme

Cette donnée est similaire à celle de l'an passé qui se situait à 54 témoins mineurs



La totalité des témoins mineurs ayant bénéficié du PTE était concernée par des **crimes contre la personne**



Les adolescents
(jeunes âgés entre 12 et 18 ans)
constituent **78% des témoins mineurs**

3 à 11 ans : 11

12 à 18 ans : 39



Dans 54% des situations, l'acte criminel a été commis par **un membre de la famille** du témoin mineur (27 situations)

De ce nombre, 56% des auteurs était le parent ou le beau-parent

2.6.2. L'intervention facilitée par l'animal

La relation et la communication entre le jeune, l'intervenante et le partenaire animal sont au cœur de cette modalité d'intervention. C'est dans ce lien inter-espèce, à travers le jeu et la réalisation d'activités, que se développe un climat psychologiquement et physiquement sécurisant qui amène l'enfant ou l'adolescent à se révéler dans ses interactions avec l'intervenante et le chien. L'intervention facilitée par l'animal permet d'aborder divers concepts liés au trauma, aux émotions et aux difficultés exprimées par le jeune. C'est dans l'expérience vécue que celui-ci réfléchit sur lui-même, pose un regard sur ses besoins, ses réactions et sur les stratégies d'adaptation qu'il peut mettre en place afin de s'apaiser.

L'intervention facilitée par l'animal vise également à réduire le stress, l'anxiété et les tensions corporelles. Elle est ainsi complémentaire à l'intervention post-traumatique qui cible la réduction des réactions et conséquences pour faciliter le retour à l'équilibre des personnes touchées par un crime.



15 personnes mineures ont bénéficié d'un suivi en intervention facilitée par l'animal au cours de la dernière année



Les agentes d'intervention en médiation-animale-zoothérapie ont ainsi effectué **123 rencontres**

Dans un contexte de médiation-animale-zoothérapie, la grande majorité des jeunes bénéficient d'un plus grand nombre de rencontres que les services courants offerts aux adultes. Certains sont rencontrés jusqu'à 12 occasions.

L'IFA ne fait pas partie du financement annuel et récurrent accordé par la DAPVIC. Le CAVAC SLSJ choisit d'utiliser une partie des contributions pénales afin de pouvoir offrir ce service à des jeunes pour qui cette modalité d'intervention permet d'atteindre des objectifs cliniques spécifiques à leur situation.

2.7. L'intervention auprès des communautés autochtones

Afin de favoriser l'accès à ses services, le CAVAC SLSJ a créé une équipe d'agentes d'intervention spécialisées auprès de la clientèle autochtone, ce qui facilite l'établissement d'une relation de confiance envers l'organisme en raison d'une meilleure compréhension des réalités autochtones. Ces intervenantes spécialisées travaillent en collaboration et en concertation avec les ressources présentes dans les communautés et celles qui offrent des services aux personnes autochtones vivant en milieu urbain. Ainsi, le CAVAC contribue au mieux-être individuel, familial et collectif des membres des Premières Nations en s'impliquant dans des actions qui visent la diminution des différentes problématiques sociales, dont la criminalité et la violence.

Des intervenantes spécialisées auprès de la clientèle autochtone sont présentes au siège social et au point de service de Roberval afin d'offrir les services du CAVAC aux membres des Premières Nations vivant en milieu urbain. L'accès aux services est également facilité par la présence d'un point de service à Mastheuiatsh et une intervenante se déplace mensuellement à Opitciwan.

Par ailleurs, les personnes autochtones concernées par l'un ou l'autre des programmes d'information offerts par le CAVAC sont contactées par une de ces intervenantes, et ce, afin de favoriser leur compréhension du système de justice. Le service d'accompagnement à la cour criminelle pour les personnes victimes et les témoins des événements survenus dans la communauté d'Opitciwan et de Masheuiatsh, est offert au palais de justice de Roberval. Il en est de même pour les membres de la communauté crie qui peuvent bénéficier des services d'accompagnement au palais de justice de Chibougamau.



NOMBRE DE PERSONNES AUTOCHTONES AYANT REÇU DES SERVICES DU CAVAC EN 2024-2025

326

Innus (53%)

Atikamekw (32%)

Cris (7%)

Autres (8%)



En 2023-2024, le nombre de personnes autochtones ayant bénéficié des services du CAVAC SLSJ se situait à 318 personnes

Les plus récentes données démontrent ainsi une **augmentation de l'ordre de 2%**



Le nombre de personnes autochtones bénéficiant des services du CAVAC SLSJ a **doublé** depuis 2022

L'année 2022 correspond à l'intégration de l'équipe d'intervenantes spécialisées auprès de la clientèle autochtone. Ce nombre s'élevait à 157 personnes en 2021-2022

3. LES DEMANDES DE SERVICES

La notoriété de l'organisme auprès de la population et de ses partenaires augmente le sentiment de confiance de la clientèle envers les services du CAVAC SLSJ. Ainsi, d'année en année, un nombre considérable de personnes bénéficient de l'expertise de l'organisme.

Cette observation peut également s'expliquer, en partie, par les facteurs suivants :

- ✓ L'ensemble des programmes d'information génère l'ouverture de plusieurs dossiers ;
- ✓ Les services de l'organisme sont offerts sur la totalité du territoire ;
- ✓ La proactivité des interventions facilite l'accès aux services pour la clientèle ;
- ✓ Le partenariat grandissant génère de nombreuses références ;
- ✓ Le développement des services et leur adaptation aux besoins de la clientèle.



Le CAVAC SLSJ a offert ses services à **6913 personnes** au cours de l'année 2024-2025

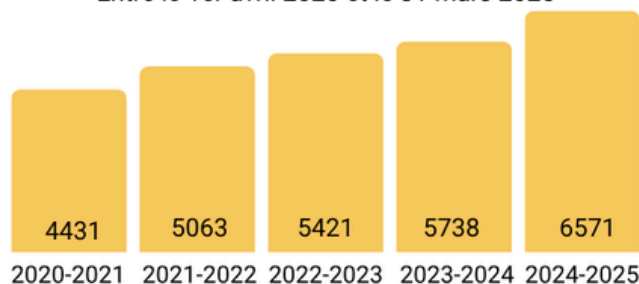
Cette donnée inclut le nombre de fiches signalétiques de 2024-2025 (6571), ainsi que le nombre de personnes ayant reçu des services du CAVAC en cours d'année, sans que ceux-ci aient nécessité l'ouverture d'une fiche dans le SCAVAC (342)



Au cours de l'année 2024-2025, des services ont été consignés dans la fiche signalétique de 6571 personnes, ce qui représente une **augmentation de 15%** par rapport à l'année précédente

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FICHES SIGNALÉTIQUES

Entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2025



SOURCES DE RÉFÉRENCE

Référence policière	39%
Programmes d'information	17%
Réseau judiciaire	16%
Réseau santé, éducation, communautaire et privé	12%
Autre, ne sait pas	9%
Entourage	6%



FICHES SIGNALÉTIQUES PAR POINTS DE SERVICE

Siège social	4326 (66%)
Alma	690 (11%)
Roberval	909 (14%)
Chibougamau	207 (3%)
Points de service autochtones	257 (4%)
Programmes d'information judiciaire	182 (3%)

DES STATISTIQUES SAILLANTES



Le délai entre l'événement et le premier contact avec une intervenante du CAVAC se situe à **moins de 30 jours pour 48% de la clientèle**



Les services à la clientèle représentent **10 764 heures d'intervention**

4. UN PORTRAIT DE NOTRE CLIENTÈLE

La clientèle du CAVAC SLSJ est diversifiée en raison des services qui sont offerts aux personnes victimes, à leurs proches et aux témoins d'un crime contre la personne ou contre la propriété. De plus, puisque des crimes surviennent dans divers contextes, des personnes de tous âges, hommes et femmes, issues de divers milieux, composent la clientèle du CAVAC.

Par ailleurs, certaines personnes choisissent de dénoncer la situation aux policiers et certaines sont impliquées dans des procédures judiciaires criminelles. Ainsi, chaque personne qui bénéficie des services du CAVAC est unique et présente des besoins qui lui est propres.

Les statistiques présentées dans cette section démontrent la diversité de la clientèle du CAVAC SLSJ et des problématiques rencontrées.

Les femmes représentent 66% de la clientèle et les hommes, 34%



Les personnes âgées entre 25 à 54 ans représentent 61% de la clientèle globale du CAVAC SLSJ



La clientèle du CAVAC SLSJ est composée, en grande majorité, de **personnes victimes directes**



Victimes directes	5094 (78%)
Proches	910 (14%)
Témoins	551 (8%)

16 personnes ont été identifiées comme étant des intervenants ou font partie de la catégorie "ne sait pas"

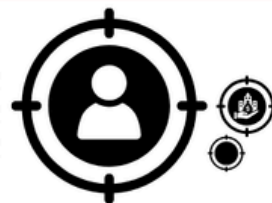


Une grande proportion (87%) de la clientèle du CAVAC SLSJ a dénoncé la situation aux policiers et 60% était impliquée dans des procédures judiciaires



La majorité des personnes ayant bénéficié des services du CAVAC SLSJ (89%) a été confrontée à un **crime contre la personne**

Crimes contre la personne	89%
Crimes contre la propriété	8%
Autres types de crimes	3%

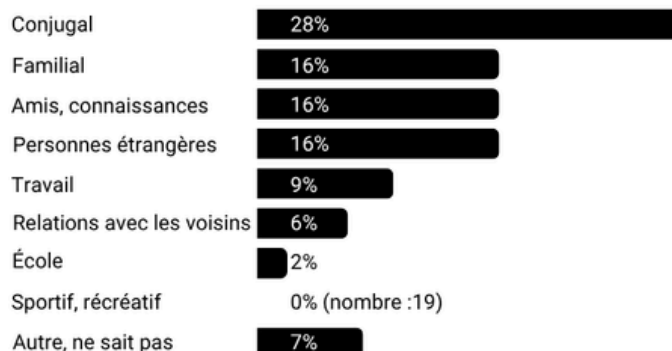


RÉPARTITION DES CRIMES CONTRE LA PERSONNE



Une majorité de crimes (77%) a été perpétrée par une **personne connue** de la personne victime

CONTEXTE DU CRIME



5. QUELQUES ACTIVITÉS D'IMPLICATION

5.1. Notre apport à la concertation régionale

Le CAVAC SLSJ est un membre actif des tables de concertation en matière de violence conjugale et de violence faite aux femmes de la région. Ces représentations l'ont mené à s'impliquer dans plusieurs comités ayant permis la réalisation d'activités de sensibilisation auprès de la population générale en lien avec ces problématiques. La présence du CAVAC SLSJ est essentielle puisqu'elle permet de consolider les liens de collaboration, favorisant ainsi des interventions complémentaires et concertées au bénéfice de la clientèle.

Les représentations du CAVAC SLSJ en matière de violence conjugale, de violences sexuelles et de violence faite aux femmes en 2024-2025 :

- ✓ Table régionale de concertation en violence 02 ;
- ✓ Table locale de concertation en matière de violence faite aux femmes et aux adolescentes de Chicoutimi ;
- ✓ Table de concertation sur la violence faite aux femmes et aux adolescentes de Jonquière ;
- ✓ Table de concertation en violence conjugale et agression sexuelle du Fjord ;
- ✓ Table de concertation en matière de violence familiale et d'agressions à caractère sexuel Lac-Saint-Jean-Est ;
- ✓ Table de concertation en violence conjugale et agressions sexuelles Domaine-du-Roy ;
- ✓ Table de concertation en violence conjugale et agressions sexuelles Maria-Chapdelaine ;
- ✓ Table de concertation en violence conjugale de Chibougamau.

5.2. Notre implication auprès de Radar-02

Le CAVAC SLSJ est fier de contribuer aux travaux de la Table régionale de concertation en violence 02 dont l'un des objectifs est de se doter d'un mécanisme de concertation visant à intervenir rapidement dans les situations qui impliquent un risque sérieux d'homicide intrafamilial. Il s'agit d'une cellule d'intervention rapide composée de partenaires de diverses organisations dont le but commun est de faciliter les actions concertées afin d'assurer la sécurité d'une personne exposée à un risque, d'empêcher la commission d'un homicide et d'offrir de l'aide à l'individu à risque de commettre un passage à l'acte. L'implantation et le déploiement de cette initiative sont facilités par la présence d'une coordonnatrice régionale qui s'assure également du bon fonctionnement de la concertation.

L'expertise du CAVAC SLSJ est mise à profit lors de l'analyse de toute demande de déclenchement en provenance d'un organisme qui estime qu'une situation présente un risque sérieux d'homicide. En effet, le CAVAC fait partie de l'ensemble des comités sous-régionaux dont la responsabilité est d'évaluer s'il y a lieu ou non de déployer une cellule d'intervention rapide. Par ailleurs, en raison de ses services et de ses programmes d'information, le CAVAC est appelé à participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action découlant de chaque rencontre de concertation.



Au cours de l'année 2024-2025, le CAVAC SLSJ a participé à **8 cellules d'intervention rapide** sur l'ensemble du territoire régional

Dans la totalité de ces situations, le CAVAC SLSJ a collaboré, avec d'autres organisations, à la mise en place d'actions visant à protéger les personnes victimes et à imposer un arrêt d'agir à l'auteur

Un mot sur nos activités de promotion et de sensibilisation

Le CAVAC SLSJ est régulièrement appelé à réaliser des rencontres d'information et de sensibilisation sur diverses problématiques liées à la violence, ainsi que des activités de promotion des services et de représentation. De plus, le travail de concertation qui découle de la participation du CAVAC dans différentes tables et comités permet à de nouveaux partenaires d'être informés des services du CAVAC. Dans ces contextes, le CAVAC SLSJ est occasionnellement invité à présenter ses services à des professionnels de diverses organisations. L'ensemble de ces activités permet de maintenir une bonne visibilité de l'organisme dans la population et de faciliter l'accès aux services.

6. LE DÉVELOPPEMENT CONTINUEL DE NOS COMPÉTENCES

Le CAVAC SLSJ demeure soucieux d'adopter les meilleures pratiques, tant au niveau de l'intervention que de l'administration de l'organisation. En effet, le perfectionnement de l'ensemble des membres de l'équipe de travail est une priorité qui se traduit par l'offre de formations, de supervisions professionnelles et de rencontres de codéveloppement. Ces mesures permettent notamment d'actualiser les interventions, de spécialiser les services et de développer de nouvelles façons de faire, et ce, au bénéfice de la clientèle ainsi que de l'équipe de travail.

6.1. La formation continue

Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe du CAVAC SLSJ a pu bénéficier de nombreuses formations afin de bonifier ses connaissances et d'assurer l'actualisation des pratiques. **En effet, la formation continue des membres de l'équipe a pour but de :**

- ✓ Répondre aux besoins de la clientèle autochtone en tenant compte des différentes réalités ;
- ✓ Optimiser les connaissances en intervention en matière de violences sexuelles ;
- ✓ Adopter les meilleures pratiques afin d'adapter les services à la clientèle jeunesse et à la clientèle masculine ;
- ✓ Maintenir l'expertise en intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire ;
- ✓ Bonifier les connaissances de l'équipe de travail en matière de violence conjugale ;
- ✓ Consolider la pratique professionnelle de l'équipe d'intervention, de l'administration et de la gestion de l'organisation.

Par ailleurs, lors de la planification des formations, le CAVAC SLSJ considère important de répondre le plus possible aux exigences des ordres professionnels dont plusieurs de ses intervenantes font partie.

LES PRINCIPALES FORMATIONS REÇUES PAR LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DU CAVAC SLSJ

<i>Titre de la formation</i>	<i>Formateur</i>
Pour une communication saine au travail	Isabelle Quimper
L'intervention post-traumatique (programme 1)	Evelyne Donnini, Ph.D.
Le trauma complexe	Natacha Godbout, Ph.D.
Cauchemars et flashbacks	Evelyne Donnini, Ph.D.
S'ancrer dans le quotidien avec la théorie polyvagale en nature	Julie Fournier, T.S. et psychothérapeute
Sensibilisation à la prévention du suicide chez les 5 à 13 ans	Céline Bardon, psychologue
Le trouble de stress post-traumatique : reconnaître, comprendre et intervenir	Evelyne Donnini, Ph.D.
Formations diverses en matière de prévention et d'intervention en violence sexuelle auprès des enfants et des adolescents	Fondation Marie-Vincent
Pratiques professionnelles liées au rôle d'intervenant sociojudiciaire de liaison	Ministère de la Justice du Québec
Recours juridiques pour les personnes victimes et survivantes de violences à caractère sexuel	Juripop
Les enfants victimes de violence conjugale : des pratiques qui respectent leurs besoins et des ententes parentales qui tiennent compte du risque	Juripop
Quand le JE et le NOUS doivent naviguer ensemble	Colloque GRH
La santé mentale au travail, c'est notre affaire !	Evelyne Donnini, Ph.D.
Cultiver la reconnaissance au travail	Natacha Godbout, Ph.D.
Améliorer la reconnaissance personnelle et organisationnelle en contexte de changement	Colloque santé-sécurité du travail (CNESST)
Cultiver la sécurité pour libérer le potentiel de vos équipes	
Donner de la reconnaissance au quotidien	
L'intelligence artificielle en RH - Promesses et incertitudes	Colloque GRH

6.2. La supervision professionnelle et le codéveloppement

Encore cette année, l'équipe de travail a pu profiter de l'expertise en intervention post-traumatique de madame Julie Fournier, travailleuse sociale et psychothérapeute, par le biais de supervisions professionnelles. D'autres intervenantes ont bénéficié de rencontres de codéveloppement. Ces deux modalités sont des rencontres en groupe restreint qui permettent aux intervenantes d'approfondir leurs connaissances ainsi que leurs compétences à partir de réalités liées à leur contexte d'intervention.

La supervision professionnelle et le codéveloppement répondent aux objectifs suivants :

- ✓ Favoriser la réflexion ;
- ✓ Réfléchir à des pistes d'intervention ;
- ✓ Favoriser la mise à jour des connaissances ;
- ✓ Consolider les acquis professionnels ;
- ✓ Prévenir l'épuisement professionnel et le traumatisme vicariant.

6.2.1. La supervision spécifique au contexte du tribunal spécialisé

Les ISL du CAVAC SLSJ bénéficient de supervisions professionnelles animées par madame My An Fraser, criminologue qui détient une expertise au niveau de l'accompagnement des personnes victimes de violence conjugale acquise grâce à son implication auprès de l'organisme Côté Cour à Montréal.

6.2.2. La supervision spécialisée en médiation-animale-zoothérapie

Les intervenantes en médiation-animale-zoothérapie ont accès à des supervisions offertes par madame Emmanuelle Fournier Chouinard, psychologue, psychothérapeute, formatrice et fondatrice du Centre Humanimal avec qui le CAVAC SLSJ s'est joint antérieurement dans le développement et la mise en place de l'intervention facilitée par l'animal.

Un mot sur l'épanouissement professionnel de l'équipe de travail

Pour l'équipe du CAVAC SLSJ, l'épanouissement professionnel est le résultat d'un travail continu, fondé sur la collaboration et la volonté commune de croiser les regards sur diverses situations pour progresser. L'organisme souhaite offrir un environnement stimulant, dans lequel l'épanouissement se nourrit, entre autres, de dialogues qui permettent à chacune de développer son potentiel et trouver du sens dans son parcours professionnel.

Afin de relever le défi d'un milieu en constante évolution, le CAVAC s'est joint à madame Isabelle Quimper, conseillère en formation, ainsi qu'à madame Stéphanie Guérin-Tremblay et monsieur Martin Jean de la firme de consultation MNP. Ceux-ci ont offerts des ateliers réflexifs à l'ensemble de l'équipe de travail du CAVAC SLSJ visant à permettre à chaque membre de consolider son rôle dans les perspectives de réussite de l'organisation et d'accomplissements professionnels.

7. LA CONTINUITÉ DE NOTRE MISSION

Le CAVAC SLSJ est motivé à poursuivre son engagement à offrir des services sur l'ensemble de son vaste territoire. Soucieuse de répondre rapidement aux besoins diversifiés de sa clientèle, l'équipe de travail souhaite continuellement améliorer l'accessibilité à ses services et développer des projets novateurs permettant des interventions qui visent à diminuer les réactions et conséquences découlant d'un acte criminel. Dans cette optique, l'organisme veut continuer d'unir son expertise à celle de ses divers partenaires, puisque des actions concertées s'avèrent bénéfiques pour les personnes victimes, leurs proches et les témoins d'un crime.



Les orientations 2025-2026 du CAVAC SLSJ



POUR DIMINUER LE DÉLAI ENTRE L'ÉVÉNEMENT ET L'ACCÈS AUX SERVICES

- ✓ Augmenter le nombre de personnes jointes, de façon proactive, via le programme de référence policière ;
- ✓ Poursuivre le développement des programmes PMRG et PAJ-SM+.



POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE AUTOCHTONE ET ADAPTER LES INTERVENTIONS À SES BESOINS

- ✓ Poursuivre le travail de collaboration avec la Direction Santé et mieux-être collectif de Mashteuiatsh en lien avec la prestation de service dans la communauté ;
- ✓ Assurer la présence physique d'une intervenante spécialisée auprès de la clientèle autochtone dans la communauté d'Opitciwan de façon régulière, et ce, à l'occasion des déplacements de la cour itinérante ;
- ✓ Accroître l'implication des intervenantes spécialisées auprès de la clientèle autochtone dans des activités de sensibilisation afin de participer au mieux-être collectif des communautés et des membres des Premières Nations vivant en milieu urbain ;
- ✓ Poursuivre l'implication de l'équipe spécialisée auprès de la clientèle autochtone dans la communauté de pratique du Réseau des CAVAC dont les travaux visent à adapter les services afin qu'ils soient culturellement sécurisants.



POUR POURSUIVRE LA SPÉCIALISATION DES SERVICES

- ✓ Poursuivre les démarches visant le développement et l'actualisation des services offerts à la clientèle jeunesse (PTE et IFA) ;
- ✓ Poursuivre le développement et l'implantation du tribunal spécialisé selon le plan de déploiement du ministère de la Justice du Québec.



POUR DÉVELOPPER ET MAINTENIR DES LIENS DE COLLABORATION AVEC D'AUTRES RESSOURCES

- ✓ Poursuivre le travail de collaboration de l'agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS) avec les partenaires impliqués dans les différents projets communs ;
- ✓ Poursuivre son implication dans l'ensemble des comités liés à Radar 02 ;
- ✓ Poursuivre son implication dans l'ensemble des tables de concertation en lien avec les problématiques de violence.



POUR FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE SON ÉQUIPE DE TRAVAIL

- ✓ Poursuivre le développement de moyens concrets de conciliation travail, famille et vie personnelle afin de faciliter le travail pour l'équipe du CAVAC SLSJ, responsable d'offrir l'ensemble des services à sa précieuse clientèle ;
- ✓ Poursuivre la démarche d'amélioration continue afin d'optimiser le bien-être de chacune des membres de l'équipe dans son milieu de travail.

UN MOT POUR DIRE

Un mot ? Ce n'est pas assez !

Pas assez pour exprimer à chacun et chacune d'entre vous toutes les émotions qui m'ont traversées le corps et la tête cette année. Des émotions qui étaient au centre de chacune de mes orientations. Vous étiez au cœur de toutes mes décisions. Les personnes les plus importantes pour qui j'ai choisi de relever ce défi professionnel.

Merci à toi d'être là ! Année après année...

Et si tu fais partie «des vieilles sacoche», sache que tu es plus précieuse que tu le penses. Le ... «que ferais-je sans toi» prend tout son sens ! Je pourrais difficilement passer sous silence tout ce que représentent mes collègues qui font partie depuis des années de cette belle équipe. Chacune apporte, à sa façon, une contribution très précieuse et qui fait que nous sommes ce que nous sommes maintenant. Toutes ces années à partager ce qui se partage ! Toutes ces années à se dire ce qui va et aussi ce qui ne va pas !



Et si t'es une recrue ben ... Merci de nous avoir choisis ! Tu ajoutes du tabasco dans notre sauce à spaghetti !

JE NOUS SOUHAITE DE RESTER UNIS (COMME JE DIS TOUT L'TEMPS) POUR LA VIE 😊

Comme tu le sais, le CAVAC, c'est gros ! De + en + en fait ! Impossible pour moi de m'occuper de tout. Alors, de par leurs fonctions... comment dire ? Différentes ? Je tiens particulièrement à mettre en lumière certaines d'entre nous.

LES PETITES ANNONCES CLASSÉES

Pour l'ensemble de sa contribution et l'acceptation d'être ma moitié de cerveau sans qui, il serait impossible pour moi de faire tout ce que je fais... **Amé Col !** Elle est un peu comme la touche « Ctrl + S » de l'équipe : on sait qu'elle est là, qu'on peut compter sur elle si on en a besoin et ... sans elle, tout plante ! Merci de me faire réfléchir à ce à quoi je ne pense pas.

Pour jouer un rôle de « centrale d'idées », capable de sortir une solution créative même quand tout le monde cherche encore ses mots... Elle est vraiment polyvalente, surprenante (la preuve... elle connaît le code Morin sur le bout de ses doigts) et rigolote aussi.
Merci **Vé Tremblay !**



Pour sa rigueur et son engagement, pour son soutien à la fois technique et pratique, pour sa vivacité d'esprit et tout ce qui va avec, merci à ma collègue **Mélo die !** Tu es beaucoup plus sage que moi donc moins rebelle à la fois. Et c'est parfait comme ça !

TEAM DE FEU

Après une absence remarquée, elle est de retour parmi nous ! Un morceau de cerveau important vient de reprendre sa place et c'est pour le mieux. Rien n'est à son épreuve pour assurer le « contrôle qualité » de tout ce qui passe entre ses mains ! Elle est allergique à l'inexactitude et j'en suis très heureuse ! **Mel Ca,** merci pour tout ça !

Alors c'est ainsi que se termine mon mot « spécial » cette année ! Il ne me reste plus qu'à nous souhaiter pour la prochaine année : du calme, du repos, de nombreux moments de détente et des journées équilibrées !!!! Ça serait MERVEILLEUX !!!! Mais, admettons que tout ça ensemble n'est pas très réaliste, je nous souhaite beaucoup de plaisir dans la réalisation de notre vie professionnelle !

JE NOUS SOUHAITE DE RIRE AUX ÉCLATS LE + SOUVENT POSSIBLE ET DE RESTER UNIS 😊

À l'an prochain ! 😊

Nath T.



CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN